

Politiques innovantes et « résilientes » pour l'emploi des groupes fragiles et exclus en période de crise en Grèce.

Papadopoulou Despoina

papadodes@gmail.com

Associate Professor

Université de Panteion

Résumé

Ce travail a pour objectif la présentation des résultats de recherche européenne dans le cadre du 7ème programme (2013-2016) intitulé «INSPIRES-Innovative Social and Employment Policies for Inclusive and Resilient Markets in Europe». Il s'agit plus précisément de démontrer comment les politiques appliquées à partir de 2000 (Lisbonne) ont influencé le rôle des groupes les plus démunis et exclus sur le marché de l'emploi en Grèce. La présente analyse porte sur la période après l'explosion de la crise (2009-2014) tout en faisant une comparaison entre la période avant et la période après la crise économique et sociale. L'hypothèse de départ se focalise sur la faiblesse des politiques résilientes programmées par la CE afin d'aider efficacement les groupes les plus démunis fragilisant l'ensemble de la population. Ce travail nous amène à des résultats révélateurs sur la situation sociale et économique en Grèce concernant le marché de l'emploi et sur les conséquences des nouvelles politiques européennes d'austérité. Nos conclusions aboutissent également à noter l'impuissance du marché à protéger ses membres actifs, formant sans cesse un important contingent de chômeurs de longue et de très longue durée.

1. Introduction

L'objectif de cette étude est centré sur la présentation des résultats de la recherche européenne dans le cadre du 7ème programme (2013-2016) intitulé «INSPIRES-Innovative Social and Employment Policies for Inclusive and Resilient Markets in Europe». Nous allons plus précisément démontrer comment les politiques appliquées à partir de 2000 (Lisbonne) ont influencé le rôle des groupes les plus démunis et exclus sur le marché de l'emploi en Grèce. L'enquête globale est fondée sur la comparaison de 11 pays de la CE qui participent à la recherche européenne.

L'importance de ce travail porte sur la période après l'éclatement de la crise (2009-2014) tout en faisant une comparaison entre la période avant et la période après la crise économique et sociale. Dans une première étape, nous allons présenter les différentes approches théoriques du terme "résilient". Dans une seconde étape, nous présenterons les caractéristiques principales du marché de l'emploi durant la période 2000-2008.

Le marché grec est fondé sur des spécificités qui se sont multipliées à partir de 2009. La période entre 2009 et 2014 est stigmatisée par des bouleversements et des conséquences importantes à tout point de vue, économiques, sociales et politiques pour l'ensemble de la société grecque. Mais les populations les plus impliquées semblent être les populations fragiles et déjà exclues comme le sont les immigrés, les enfants issus de l'immigration, les jeunes (60% sont au chômage), les femmes (45% au chômage), les personnes âgées ainsi que les handicapés.

Par rapport aux méthodes suivies, nous avons utilisé une approche quantitative et une approche qualitative. Dans la première approche, des statistiques officielles de sources différentes sont présentées en comparaison avec celles des autres pays européens. Dans la deuxième approche, l'enquête est basée sur 17 entretiens approfondis réalisés auprès des représentants des politiques appliquées et des Organisations Non Gouvernementales.

Ce travail conduit à des résultats révélateurs sur la situation sociale et économique de la Grèce concernant le marché de l'emploi et des conséquences des nouvelles politiques européennes d'austérité. Au centre de nos résultats, nous avons

mis en lumière l'incapacité du marché à protéger ses membres actifs et développant un important contingent de chômeurs de longue et de très longue durée.

2. Clarification des termes de « politiques résilientes » et de « résilience »

Le terme « résilient » est très récent en sciences sociales et dans tout cas est emprunté à d'autres sciences. On le rencontre pour la première fois dans le textes des auteurs Chapple et Lester et un peu plus tard, il est fréquent dans les textes et le langage de l'OCDE.

Le terme incarne les efforts des scientifiques, des technocrates et des hommes politiques pour ajuster le marché d'emploi aux nouveaux besoins économiques. En effet, le terme « résilient » apparaît avec trois approches différentes : la mécanique, l'écologique et l'adaptabilité. On trouve ces trois approches avec un ordre chronologique.

Le terme a ses racines au terme latin *resilire* c'est-à-dire "to leap back", "to rebound", soit « rebondir ». L'approche mécanique se focalise sur la stabilité du système proche d'un équilibre et d'une situation solide. Elle concerne la résistance du système à se détruire et aboutit à son retour à l'équilibre ultérieur (Holling 1993).

L'approche écologique est formée par la conception traditionnelle de l'écosystème qui subit des pressions externes et malgré tout essaie de maintenir sa première forme. En opposition à l'approche mécanique, l'approche écologique ne repose pas sur un équilibre mais sur de multiples équilibres naturels. (Martin, 2011)

L'approche d'adaptabilité qui se situe beaucoup plus proche des sciences sociales, repose sur plusieurs systèmes qui sont attaqués par des pressions externes mais ils se caractérisent par une certaine souplesse. Par conséquent, ils adaptent leurs structures de manière à créer un développement de l'économie, de l'emploi et de la richesse à long terme. A l'opposition aux deux autres approches, celle de l'adaptabilité ne vise pas une stabilité et un équilibre, mais elle reste à la recherche de solutions pratiques en suivant la dynamique des évolutions et des changements sociaux (Pendell et al, 2010).

La troisième approche est très proche de celle de l'OCE intéressante comme instrument empirique. Elle conçoit le marché de l'emploi comme un marché «résilient» qui arrive à délimiter les dommages pour ses employés (ΟΟΣΑ, 2012).

Plus précisément, avec le terme résilient nous désignons ici, pour ce travail, la capacité du système à résister, à se renouveler et à se réorienter pour qu'il puisse profiter des provocations extérieures et des pressions subies (Hill, 2007, Pendell et al, 2010).

Ainsi, l'élément décisif qui émerge de la recherche dans ce travail est que le terme «politiques résilientes» est confirmé par la notion du temps en combinaison avec la participation de l'ensemble des partenaires sociaux et politiques qui forment les politiques résilientes (Papadopoulou, Dimoulas, Guide of best practices, 2016). Les facteurs qui déterminent « ce qui résiste » ou pas à la durée du temps sont très compliqués. La comparaison entre les deux périodes avant et après crise se révèle très utile pour cette raison.

3. Analyse statistique de la participation des groupes fragiles sur le marché de l'emploi

L'analyse statistique dans ce travail se fonde sur les chiffres de Eurostat et du Service Statistique National (Ε.Σ.Υ). Les chiffres statistiques se focalisent sur deux périodes, avant et après la crise économique, 2000-2008 et 2008-2013. Le but est de comparer les taux de chômage et de participation au marché de l'emploi pendant ces deux différentes périodes. Les tableaux ici montrent la comparaison entre la population générale et les populations fragiles, particulièrement, les jeunes, les immigrés, et les personnes âgées. On constate une absence des chiffres concernant les immigrés sur certaines informations (comme le taux actif/non actif).

Les tableaux 1 et 2 sur la comparaison du chômage entre les deux périodes sont indicatifs de l'augmentation brutale pour l'ensemble des populations étudiées. Pour la population générale on observe un chômage de 8,7% en 2007 et 24,5% en 2012. Concernant les immigrants, on observe une augmentation encore plus brutale, chômage 7,9% en 2007, (plus bas que chez les nationaux) tandis que en 2012 est 33,3% (plus fort que chez les nationaux).

Concernant les jeunes, le chômage était déjà très élevé en 2007 (22,9%) et devient incontrôlé en 2012 (55,3%). Les chiffres concernant les personnes âgées montrent une hausse relativement aussi brutale que celle des jeunes (3,4% vs 13,6%).

Si on observe les tableaux suivants (7,8,9 et 10), on observe des chiffres très intéressants sur les modes fragiles de l'emploi (travail temporaire, travail mi-temps). Pendant les deux périodes on observe une petite baisse pour le travail temporaire (10,9% en 2007 et 10,0% en 2012) et une petite hausse pour le travail mi-temps (5,6% en 2007 et 7,7% en 2012). En comparaison avec la brutalité de l'augmentation du chômage, on peut constater une stabilité relative des modes fragiles de l'emploi.

L'enquête qualitative confirme ces résultats chiffrés avec plus de détails sur les modes d'intériorisation des changements choquants pour la société grecque.

Table 1. Unemployment rates by age and nationality (%), from 2000 to 2007

Time	Indicators: Unemployment Rate	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-64	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-64
2000		11.5	11.6	29.2	3.7
2001		10.6	11.4	28.0	4.0
2002		10.1	9.8	26.1	3.8
2003		9.5	8.9	25.7	3.1
2004		10.4	9.3	26.5	4.3
2005		10.0	8.2	26.0	3.8
2006		9.0	7.9	25.2	3.7
2007		8.4	7.5	22.9	3.4

Source: Eurostat, Labour Force Survey (*lfsa_unemp*, *lfsa_urban*),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

Table 2. Unemployment rates by age and nationality (%), from 2008 to 2012

Time	Indicators: Unemployment Rate	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-64	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-64
2008		7.8	6.8	22.1	3.2
2009		9.6	10.5	25.8	4.6
2010		12.7	15.0	32.9	6.3
2011		17.9	20.7	44.4	8.5
2012		24.5	33.3	55.3	13.6

Source: Eurostat, Labour Force Survey (lfsa_unemp, lfsa_urgan),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

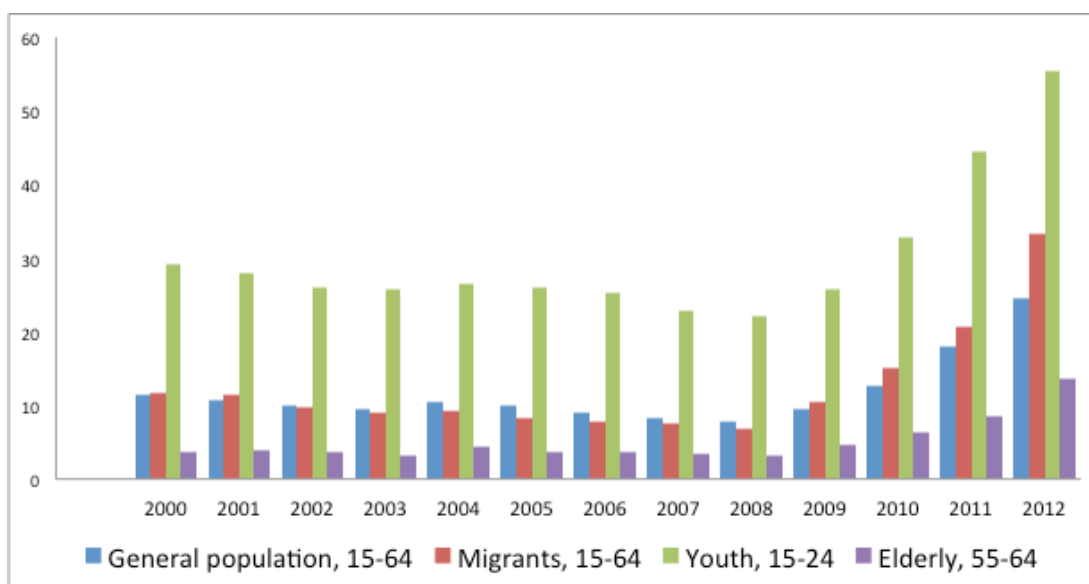


Chart 1. Bar chart showing Unemployment rates by age and nationality (%), from 2000 to 2012

Table 3. Employment rates by age (%), from 2000 to 2007

Time	Indicators: Employment Rate	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-64	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-64
2000		56.6	x	27.4	39.4
2001		56.5	x	26.3	38.2
2002		57.7	x	26.8	38.9

2003	58.9	x	26.2	41.0
2004	59.6	x	27.4	39.4
2005	60.1	x	25.0	41.6
2006	61.0	x	24.2	42.3
2007	61.4	x	24.0	42.4

Source: Eurostat, Labour Force Survey (lfsa_emprt, lfsa_ergan),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

Table 4. Employment rates by age (%), from 2008 to 2012

Time	Indicators: Employment Rate	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-64	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-64
2008		61.9	x	23.5	42.8
2009		61.2	x	22.9	42.2
2010		59.6	x	20.4	42.3
2011		55.6	x	16.3	39.4
2012		51.3	x	13.1	36.4

Source: Eurostat, Labour Force Survey (lfsa_emprt, lfsa_ergan),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

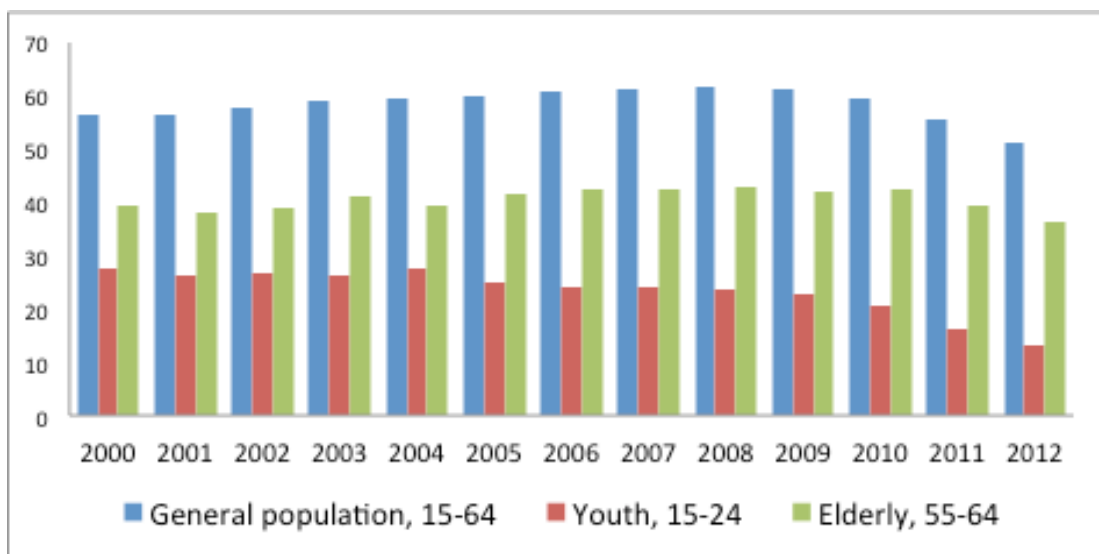


Chart 2. Bar chart of Employment rates by age (%), from 2000 to 2012

Table 5. Inactive population as a percentage of the total population, by age (%), from 2000 to 2007

Time	Indicators: Inactivity Rate	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-64	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-64
2000		36.1	x	61.3	59.1
2001		36.8	x	63.5	60.2
2002		35.8	x	63.7	59.5
2003		34.9	x	64.8	57.6
2004		33.5	x	62.7	58.8
2005		33.2	x	66.3	56.8
2006		33.0	x	67.6	56.1
2007		33.0	x	68.9	56.1

Source: Eurostat, Labour Force Survey (lfsa_inac, lfsa_ipga),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

Table 6. Inactive population as a percentage of the total population, by age (%), from 2008 to 2012

Time	Indicators: Inactivity Rate	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-64	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-64
2008		32.9	x	69.8	55.8
2009		32.2	x	69.1	55.8
2010		31.8	x	69.7	54.9
2011		32.3	x	70.8	56.9
2012		32.1	x	70.8	57.8

Source: Eurostat, Labour Force Survey (lfsa_inac, lfsa_ipga),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

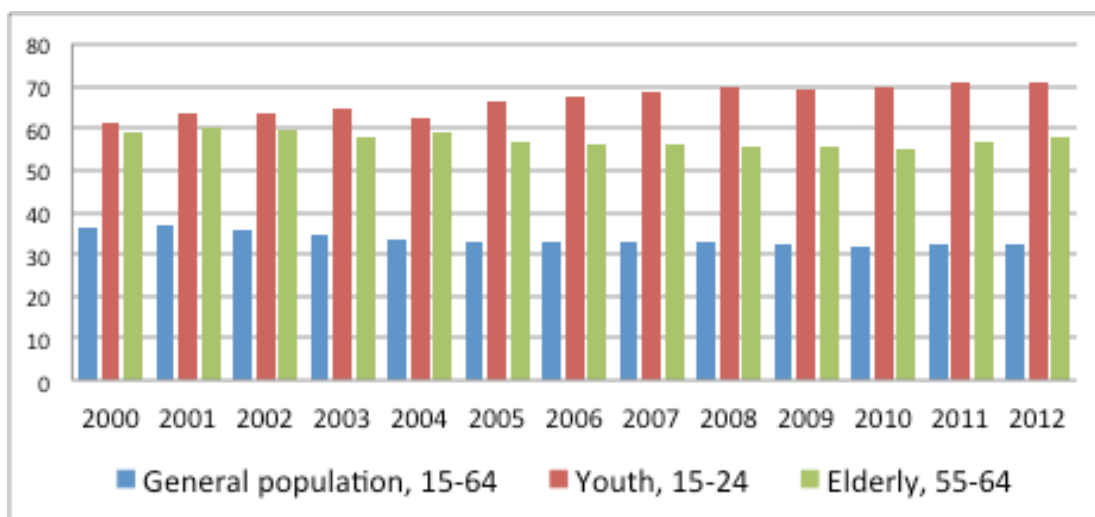


Chart 3. Bar chart of Inactive population as a percentage of the total population, by age (%), from 2000 to 2012

Table 7. Temporary employees as percentage of the total number of employees, by age and nationality (%), from 2000 to 2007

Indicators: Temporary employment Time	General population	Immigrants	Youth	Elderly
	Age: 15-74	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-74
2000	13.8	24.7	29.6	8.0
2001	13.5	22.4	29.2	8.9
2002	11.8	18.3	26.4	7.5
2003	11.3	19.9	24.6	7.4
2004	12.4	22.5	26.3	7.4
2005	11.8	19.1	26.5	8.7
2006	10.7	17.3	25.0	7.1
2007	10.9	16.4	27.0	6.2

Source: Eurostat, Labour Force Survey (lfsa_emptemp, lfsa_etpga, lfsa_etpgan), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

Table 8. Temporary employees as percentage of the total number of employees, by age and nationality (%), from 2008 to 2012

Indicators: Temporary employment Time	General population	Immigrants	Youth	Elderly
	Age: 15-74	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-74
2008	11.5	17.3	29.2	6.3
2009	12.1	20.1	28.4	6.8
2010	12.4	25.2	30.4	7.6
2011	11.6	27.6	30.1	6.7
2012	10.0	20.2	25.9	6.3

Source: Eurostat, Labour Force Survey (*lfsa_emptemp*, *lfsa_etpga*, *lfsa_etpgan*), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

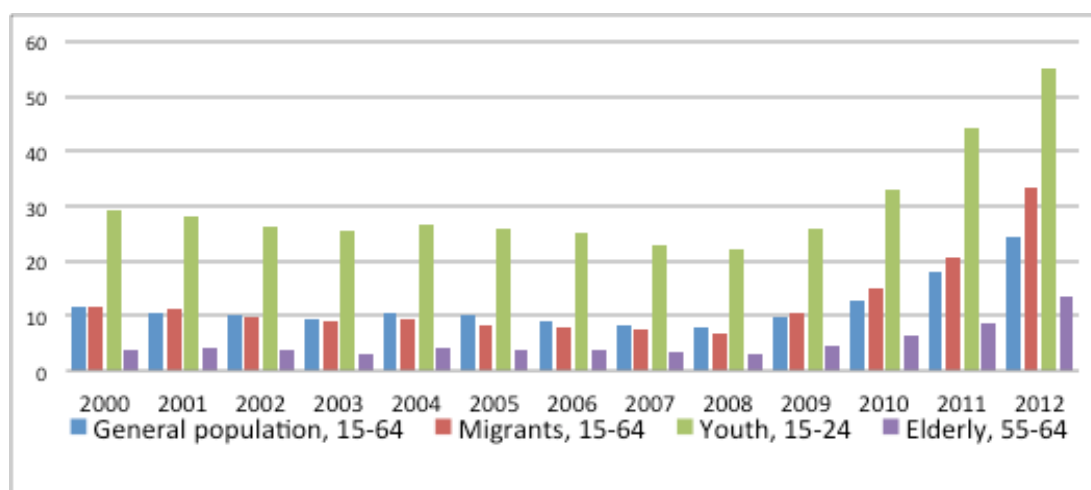


Chart 4. Bar chart of temporary employees as percentage of the total number of employees by age and nationality (%), from 2000 to 2012

Table 9. Part-time employment as a percentage of the total employment, by age and nationality (%), from 2000 to 2007

Time	Indicators: Full time and Part time employment	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-74	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-74
2000		4.6	9.7	8.6	6.2
2001		4.0	7.8	6.9	5.7
2002		4.4	7.4	7.6	6.1
2003		4.1	6.3	7.7	5.8
2004		4.6	6.8	8.8	5.4
2005		4.9	7.1	11.1	6.2
2006		5.7	7.5	13.3	7.2
2007		5.6	7.2	11.6	7.3

Source: Eurostat, Labour Force Survey (*lfsa_emptemp*, *lfsa_etpga*, *lfsa_etpgan*),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

Table 10. Part-time employment as a percentage of the total employment, by age and nationality (%), from 2008 to 2012

Time	Indicators: Full time and Part time employment	General population	Immigrants	Youth	Elderly
		Age: 15-74	Age: 15-64	Age: 15-24	Age: 55-74
2008		5.6	6.5	13.2	7.3
2009		6.0	8.8	14.5	7.3
2010		6.3	11.1	16.2	7.4
2011		6.7	12.1	17.7	7.8
2012		7.7	17.6	19.4	7.7

Source: Eurostat, Labour Force Survey (*lfsa_emptemp*, *lfsa_etpga*, *lfsa_etpgan*),
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database

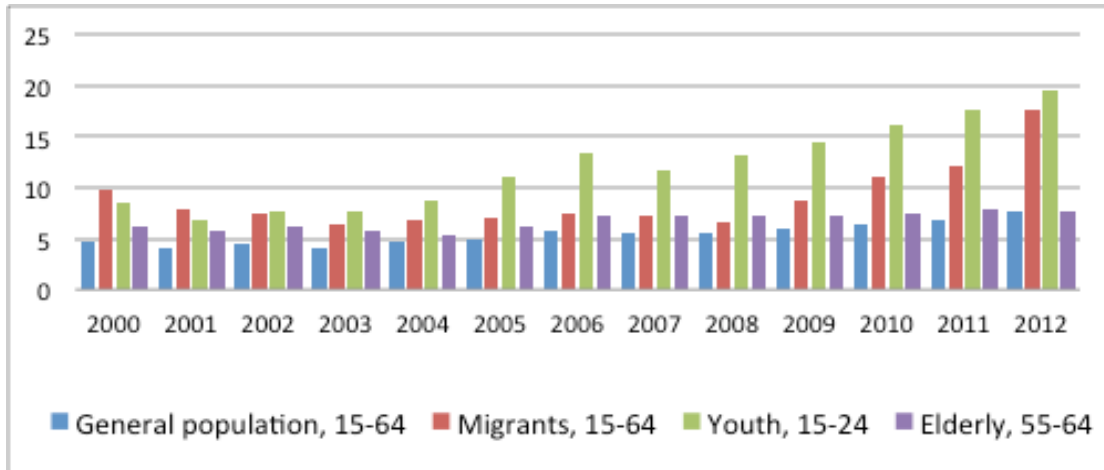


Chart 5. Bar chart of Part-time employment as a percentage of the total employment, by age and nationality (%), from 2000 to 2012

4. Méthodologie suivie de l'enquête empirique

Le but de cette approche qualitative était l'interprétation de l'évolution de la situation des groupes fragiles sur le marché du travail après les interventions effectuées pour la gestion de la crise. Ces groupes ont été étudiés plus précisément lors de la période de crise (2000-2008) et sur la manière dont ils ont été affectés par les réformes sur l'emploi et par d'autres facteurs en cours lors de la période 2008-2013. Il semble que ces groupes aient été les premières « victimes » de la population grecque. De par la situation de l'offre de l'emploi en Grèce, le rétrécissement du marché de l'emploi et son processus, affectent très directement les secteurs où les migrants travaillent. Dans le même temps, la totalité des politiques adoptées ne semblent ni toucher, ni affecter positivement la situation des migrants dont les emplois sont en nette diminution. Par ailleurs ces résultats, conformes aux indicateurs des statistiques, mettent en évidence des changements sensibles de leur situation sur le marché de l'emploi et dans la société grecque en général avec l'apparition de groupes les plus affectés : les jeunes et les migrants.

Selon ce principe, un guide d'entretien a été formulé ainsi :

- Quelles ont été les politiques d'emploi pour les groupes de populations fragiles avant la crise et quelle est leur place sur le marché de l'emploi ?
- Comment la crise financière a affecté le marché de l'emploi et sa position dans celui-ci ?
- Quelles sont les nouvelles politiques qui ont été mises en place pour gérer les impacts de la crise sur les emplois et lesquelles sont encore appliquées ?
- Comment a-t-on pu cerner les groupes fragiles dans le monde du travail après les changements intervenus durant la période 2008-2013 sous l'impact de facteurs plus larges, tels que sociaux-économiques ou démographiques ?

Quant à la méthode quantitative, on a utilisé le type d'interviews micro-trottoir enregistrées et basées sur un questionnaire-guide avec quatre axes thématiques de questions concernant : en premier lieu, la place des groupes fragiles sur le marché de l'emploi avant la crise ; en second lieu ,les conséquences de la crise sur l'emploi ;

troisièmement , les politiques d'emploi développées en période de crise et en dernier lieu, les résultats de ces politiques sur l'emploi des groupes fragiles après cinq ans (2008-2013).

Lors de la phase d'étude qualitative, 17 entretiens représentatifs ont été effectués, sur les questions d'emploi, par un éventail de différents représentants d'organisations et d'institutions. Les personnes interrogées ont été présélectionnées en accord avec les autres pays participant au programme.

Plus précisément, les entrevues ont été effectuées par 4 représentants d'institutions impliquées dans les politiques d'emploi (Direction de l'Emploi et Division des Populations Vulnérables au Ministère du Travail, Sécurité et Protection Sociale, Division de l'Emploi et Division des Populations Vulnérables de l'Agence pour l'emploi (OAEΔ), par 2 universitaires reconnus pour leurs travaux dans le domaine des politiques d'emploi, par 2 représentants des associations et des syndicats d'employeurs (ΣΕΒ, ΙΝΕ/ΓΣΕΕ, ΙΜΕ/ΓΣΕΒΕΕ), par 4 représentants d'organisations non-gouvernementales s'intéressant aux droits des migrants (ΕΣΑΜΕΑ, Le Forum des Migrants et Réfugiés, l'ONG Praxis, l'ONG Fifty Plus), ainsi que 4 entrevues effectuées avec des experts sur le thème des politiques d'emploi pour les migrants (Le Médiateur du Citoyen, Chercheurs dans le domaine de l'emploi, Inspection du travail).

En raison de la complexité du contenu de l'échantillon, le guide d'entretien comportait des ajustements nécessaires pour être fonctionnel et répondre aux exigences de chaque intervenant.

5. Résultats de l'enquête empirique

5.1 Politiques publiques pour les populations générales et le cadre du marché d'emploi avant la crise économique

En fonction de la conception du cadre de cette recherche et du traitement des données des entretiens, nous obtenons les catégories suivantes de résultats :

- Le cadre du marché de l'emploi et le type d'interventions dans le domaine des politiques d'emploi avant la crise (2000-2008)
- Les conséquences de la crise sur le marché de l'emploi et sur les conceptions de politiques d'emploi
- Les types de politiques innovantes qui ont été mises en place pour faire face aux impacts de la crise sur le marché de l'emploi et aux impacts sur les politiques en vigueur
- L'effet de la condition des groupes fragiles sur l'emploi après la crise (2008-2013) et leurs positions face à la crise

La situation du marché du travail en Grèce affichait, déjà avant la période de crise, des particularités intrinsèques qui ont été interprétées comme provenant de « l'impasse historique » dans laquelle s'était engagée l'économie grecque. Les caractéristiques principales de ce domaine découlaient du fait qu'il y avait de nombreuses petites entreprises dont la survie était due principalement aux services rendus aux membres de la famille ou au fait qu'elles employaient très peu de salariés (en général moins de cinq). Etant donné cela, on constate la persistance de l'autoentreprise et de la forte présence de grandes entreprises. Parallèlement à ce phénomène, il y a également un grand nombre d'emplois non déclarés dus à certaines pratiques de fonctionnement de ces petites entreprises. Tous ces éléments participent à la spécificité du marché du travail basé sur un domaine de production particulier de l'économie grecque. D'autre part, les chocs du chômage ont été absorbés en grand part par les emplois dans la fonction publique. Ce phénomène était flagrant durant les

périodes préélectorales et accompagnaient le phénomène de clientélisme politique. C'est-à-dire que, dans un marché de l'emploi fortement marqué par un dualisme, il y avait des cas d'employés surprotégés dans la fonction publique et une carence de protection des employés dans le domaine privé.

Le cadre des politiques d'emploi pour la période 2000-2008 est caractérisé par le passage à des politiques actives d'emploi réalisées sous la forte influence de « l'euro-péinisation » de la politique sociale grecque. En particulier dans le domaine de l'emploi, cela a été effectué conformément aux directives d'Amsterdam (1997), fixant comme priorités la flexibilité, l'employabilité des travailleurs. Cela a été poursuivi avec les caractéristiques du domaine de l'emploi évoquées précédemment. Dans ce contexte, les interventions qui ont eu lieu durant cette période, compte tenu des directives de la Communauté européenne, se sont faites par le biais de fonds de la Communauté de Soutien pour le financement.

Les principales politiques d'activation d'emploi qui ont été adoptées dans cette période se regroupent en trois grandes catégories :

5.1.1 La promotion de l'emploi par la création de nouveaux emplois

Les programmes visaient à subventionner de nouveaux emplois dans le privé afin d'encourager l'embauche des chômeurs par les employeurs.

Le contenu principal de cette intervention du programme concernait l'aide à l'embauche des chômeurs pour deux ans avec la promesse de leur maintien à leur poste pour une année supplémentaire sans subvention.

5.1.2 Le programme des professions libérales

Les programmes concernant les professions libérales avaient pour objectif de fournir des aides financières et des conseils sur l'entrepreneuriat pour les chômeurs. En fonction de cette logique, les chômeurs qui avaient préparé un projet d'entrepreneuriat se sont vus aidés financièrement pendant deux années afin de mettre sur pied leur entreprise.

5.1.3 Programme d'Aide à la Formation

Les programmes de formation visaient à l'acquisition de nouvelles compétences pour les sans-emplois afin qu'ils aient plus de chance de s'insérer dans le marché du travail. C'était l'aspect le plus caractéristique des politiques actives d'emploi. Leur contenu dépendait de la formation subventionnée pour une durée déterminée concernant l'usage des nouvelles technologies ou de quelque technique professionnelle spécifique.

5.2 *Politiques publiques pour les groupes fragiles pour la période 2000-2008 (avant la crise)*

Pour la période 2000-2008, il n'y a pas eu de politique particulière pour la formation professionnelle des groupes sociaux vulnérables. Les interventions en faveur de certains groupes de populations constituent le troisième objectif des politiques d'emplois actives évoquées précédemment. Dans le cadre de cette troisième catégorie, sont comprises les aides à l'entrée sur le marché de l'emploi des jeunes chômeurs, des femmes et des handicapés.

Les principaux types d'interventions en faveur des groupes fragiles dans les politiques d'activation d'emploi sont les suivants :

5.2.1 Les jeunes

Le taux de chômage des jeunes était déjà élevé en Grèce avant l'apparition de la crise. Face à ce problème, on a vu le développement de diverses formes effectives d'aides à l'emploi par des programmes de formation des jeunes, des programmes de subventions pour de nouveaux emplois dans le privé destinés aux nouveaux chômeurs, des programmes de subventions pour de nouvelles professions libérales et également des programmes d'acquisition d'expérience. Ces derniers se sont déroulés sous la forme de stages et concernait l'exercice d'une profession dans le public pour une durée déterminée sans couverture d'assurance sociale.

5.2.2 Les travailleurs âgés

Pour cette période, les recommandations supranationales sur la question des travailleurs âgés concernaient principalement la problématique et l'orientation des travailleurs vieillissant. Or, en Grèce, on a pu voir des mesures d'aides au complément des retraites anticipées, principalement par OAED (ANPE), des départs volontaires à la retraite, des programmes de subvention à l'embauche de travailleurs âgés jusqu'à leur départ en retraite.

5.2.3 Les handicapés

Pour ce qui est du cas des handicapés, on a observé plus de mesures spécifiques, qui continuent d'être inspirées par des principes préexistants. L'élaboration de politiques de formation et de prospection d'emploi des handicapés en découle, ainsi que la subvention du plan d'embauche des handicapés dans les entreprises et certains programmes d'entrepreneuriat pour les personnes à mobilité réduite. La principale différence par rapport à d'autres groupes fragiles relève de la taille de ce groupe qui avait été institutionnalisé par le gouvernement grec au regard de la loi 2643/1998.

5.2.4 Les femmes

Les femmes constituaient déjà avant la crise un groupe très affecté par les pressions supranationales. Dans le cadre des programmes pour l'embauche, des cycles de formation et d'entrepreneuriat des femmes ont été prévus. Il est à remarquer ici l'importance donnée à la motivation auto-entrepreneuriale des femmes au travers de la création de coopératives dans les régions rurales. De plus, il y a eu des interventions en faveur du travail des femmes par des subventions locales pour la création de crèches ou de garderies. Une grande priorité de ces actions a été mise sur les familles monoparentales ou les mères qui travaillent.

5.2.5 Les migrants

Dans le cas des migrants, leur lieu de vie en lien avec leur emploi est reconnu. Après les propositions législatives 01 et 05 du cadre de la politique de l'immigration,

il a été requis, dans le cadre de leur installation légale, un minimum de contribution au système de retraite. Ce type d'intervention est plus inspiré par un souci de contrôle que par la promotion de l'emploi. Parallèlement, on peut supposer que l'absorption des migrants sur le marché du travail se fait plus de manière non officielle qu'officielle. En ce qui concerne le cadre lui-même des politiques actives d'emploi, on remarque davantage d'interventions de portées limitées et comprises dans les principes des politiques d'emplois précédemment citées. Enfin, est à noter le rôle marginal de programmes financés par des ressources publiques pour des conseils en vue de l'embauche, ou pour des renseignements sur les droits des migrants à l'emploi, ou encore pour des cours d'apprentissage de la langue grecque.

5.2.6 Ces rapports décrivent la situation des politiques d'emploi durant la période 2000-2008. Il convient de noter qu'en dehors des programmes généraux, dans quelques cas et de façon limitée, il y a eu **des interventions au niveau régional**. Ces interventions concernent plus particulièrement les préfectures du Nord de la Grèce, comme l'Epire, la Macédoine occidentale où sont élaborés des programmes régionaux complets pour l'emploi des chômeurs des grandes unités de production qui se sont délocalisées dans les Balkans. Le contenu de ces dernières interventions est le même que celui des catégories générales. C'est-à-dire qu'elles comprennent la formation, les incitations à l'embauche dans les entreprises, des programmes d'entrepreneuriat, des incitations à la retraite anticipée pour les travailleurs âgés.

5.3 Politiques publiques pour les populations générales pour la période 2009-2014 (après la crise)

Le déclenchement de la crise a affecté profondément le marché de l'emploi grec. L'idée d'effondrement a été évoquée dans chacun des entretiens. On a pu constater des conséquences dramatiques sur fond de l'emploi dans le secteur privé. Ces conséquences concernent les caractéristiques aussi bien qualitatives que quantitatives de l'emploi. S'en est suivi l'amplification de tous les groupes à risques précédents. Surtout si l'on considère les distorsions déjà mentionnées dans le domaine de l'emploi, on peut s'attendre à la gravité des conséquences provoquées par la crise, la principale conséquence étant le licenciement et la perte des droits fondamentaux du travail. Au niveau des chiffres, ce sont environ 800 000 emplois qui sont perdus dans la période allant de 2008 à 2014, avec pour résultat un nombre sans précédent de chômeurs atteignant 1 300 000 en 2013. Le taux de chômage des jeunes atteint des records au-dessus de 60% alors que le problème du chômage se fait sentir fortement chez les travailleurs plus âgés. En particulier dans cette tranche d'âge, le problème est crucial pour les moins de 55 ans. L'impact le plus violent de la crise se fait sentir dans les petites et moyennes entreprises qui occupent la seconde plus grande quantité de main d'œuvre après la fonction publique. Toutefois, d'après l'enquête, il ne semble pas y avoir de mention de licenciements dans les petites entreprises, seulement lorsqu'elles sont obligées de fermer. Ces taux de chômage, sans précédents, entraînent de graves conséquences sur la dimension qualitative du marché de l'emploi.

Les bataillons entiers de chômeurs créent la panique dans le domaine des relations professionnelles. On en arrive à avoir un chômeur pour un actif, fait qui renforce le pouvoir de négociation des employeurs contre les travailleurs. La crise et la menace du chômage entraînent un phénomène de « normalisation » des aspects non déclarés de l'emploi. On constate l'intensification des formes atypiques d'emploi et d'emplois non déclarés dans le domaine privé.

La très grande majorité des petites et moyennes entreprises modifie les horaires et les jours de travail ou leurs coûts salariaux, ou les deux à la fois, et à la baisse. Exemple caractéristique, celui des immigrés, qui d'après les témoignages, avaient

réussi à quitter la zone obscure du travail illégal et qui dans le meilleur des cas y sont replongés. Dans le pire des cas, incapables de répondre aux conditions légales de séjour en Grèce, ils retombent dans l'illégalité.

Dans le même temps, cette situation prive de toute perspective d'intégration professionnelle les personnes souffrant d'un handicap. Par ailleurs, en matière d'emploi, les femmes connaissent une baisse de la parité. Ce qui signifie qu'au lieu que les femmes atteignent le niveau d'emploi des hommes, ce sont les hommes qui frôlent le niveau de chômage des femmes. L'ensemble négatif de ces dimensions de la crise a créé la nécessité d'instaurer des politiques de l'emploi innovantes pour faire face à l'urgence de la situation.

5.4 Deux périodes dans la crise : 2009-2012 et 2012-2014

En fonction des résultats de l'enquête, il s'est avéré nécessaire de considérer deux sous-périodes dans la durée des mesures prises pour lutter contre les conséquences de crise sur l'emploi. La première période va de 2010 à 2012. Période durant laquelle on a des politiques qui visent à limiter les licenciements par des mesures qui conduisent à la flexibilité du marché et des relations de l'emploi.

Alors que pour la période suivante, de 2012 jusqu'à la fin de 2014, il y a des programmes de gestion du chômage centrés sur toutes sortes de formations, des stages, des emplois de services civiques de durée déterminée. Par ailleurs, avec toutes ces nouvelles données, sont poursuivis également les programmes de politiques d'emploi d'avant la crise pour l'entrepreneuriat et la formation (politiques résilientes)

Ces mesures ont encore un caractère horizontal, alors qu'à partir de 2012, on voit apparaître des interventions ciblant le chômage des jeunes.

Pour la période 201-2012, on a développé toute une série de mesures sur le marché de l'emploi, avec pour cible déclarée la comme moyen d'éviter le licenciement. Les principales mesures concernent les axes suivants :

5.4.1 Changement du droit du travail pour plus de compétitivité : Les mesures prises concernent une série de lois du travail afin d'apporter plus de

flexibilité sur le marché du travail. Cela inclus des régularisations comme les réductions du coût de la main d'œuvre et des cotisations sociales, la réduction, les réductions du temps d'essai et des indemnités de licenciement tout en allongeant l'échéancier des employeurs, la libéralisation des licenciements, l'abolition des conventions collectives de 22% pour les travailleurs et de 32% pour les jeunes de moins de 25 ans, l'allongement de la location de travailleurs, la fin des principes de régularisation, la fin des contrats de travail à durée indéterminée, la fin du rôle de l'Organisation d' Arbitrage (O.M.E.D), l'ouverture des magasins le dimanche.

5.4.2 Des mesures pour le maintien de l'emploi : Avec pour objectif, la maîtrise des licenciements, parallèlement aux changements du code du travail, une série de mesure a été mise en place pour tenter d'inciter au maintien des emplois existants. La mesure la plus courante de cette intervention étant le programme de conservation des postes de travail mis en œuvre par l'agence pour l'emploi ΟΑΕΔ. Il s'agit d'un programme qui est destiné aux entreprises du secteur privé en subventionnant les cotisations sociales des travailleurs avec obligation faite aux entreprises de ne pas les licencier durant la durée de tout le programme.

L'échec des mesures précédentes pour la sauvegarde des emplois a provoqué une brusque hausse du chômage. La nécessité d'atténuer ce sérieux problème a conduit à l'élaboration de mesures visant au renforcement de l'employabilité au travers de programmes de formation et de services civiques financés par ESPA. Ce phénomène est devenu crucial à partir de 2012 pour les jeunes et les chômeurs de longue durée.

5.4.3 Les Plans d'actions locales pour l'emploi visent à la création d'emplois pour les chômeurs sous l'impulsion et la mobilisation des acteurs locaux. Ces programmes comprennent des actions telles que l'apprentissage, la formation, des stages en entreprises privées, la mise en place de business plans, des services d'évaluation et de recherche pour la création de nouvelles entreprises.

5.4.4 **Des programmes finançant l'entrée sur le marché du travail** : Ces programmes, type voucher/chèque-emploi, concernent la possibilité d'un apprentissage théorique d'un mois et de stage de 5 mois en entreprise pour un jeune chômeur de moins de 29 ans. Dans le même temps des postes de stage avec chèque-emploi apparaissent dans le secteur du tourisme.

5.4.5 **L'employeur de dernier recours** : cette mesure concerne l'offre d'emplois de durée déterminée de l'Etat ou des administrations locales pour les chômeurs de longue durée n'ayant aucune perspective d'emploi dans le secteur privé. Ce programme a l'avantage d'avoir un caractère social positif offrant des emplois de 5 mois avec pour objectifs la sauvegarde de l'emploi des gens et la lutte contre le chômage de longue durée.

5.5 Politiques innovantes et résilientes pour les groupes fragiles pour la période 2009-20014

En dehors de politiques innovantes horizontales, on peut noter certaines politiques d'emploi pour les groupes fragiles. On pourrait théoriquement considérer les jeunes comme les bénéficiaires de ces politiques puisqu'ils sont les plus atteints par la crise.

5.5.1 **Les projets locaux d'intégration** pour les groupes fragiles visant à motiver et à mobiliser les acteurs locaux afin d'assurer la création d'emploi pour les chômeurs des groupes fragiles ont eu pour conséquence l'évaluation des besoins locaux spécifiques et la démonstration des potentiels de développement dans certaines zones géographiques.

5.5.2 **Les programme en faveur des jeunes** : la première intervention concernant le problème du chômage des jeunes est l'entrée sur le marché de l'emploi grâce au chèque-emploi préalablement cité.

5.5.3 La seconde devait être l'application de l'apprentissage. On a remarqué un regain d'intérêt pour l'Education Technique et un retour de l'éducation à vie. Cela étant destiné à la mise en œuvre du programme « « Garantie pour la jeunesse » centré sur la lutte contre l'exclusion des jeunes de l'éducation et la promotion de l'emploi.

5.5.4 La troisième intervention attendue et prévue par ESPA II concerne le maillage d'un réseau plus serré de bureaux liés à l'emploi. On met encore plus l'accent sur l'instauration des stages dans les Universités et spécialement dans les Ecoles professionnelles techniques. Elles se verront attribuées encore plus de fonds que les années précédentes pour des bureaux de soutien et de conseils pour l'emploi. Enfin est attendue la mise en place du Cadre National de Certifications qui fixe les classifications professionnelles de tous les diplômés depuis l'instruction obligatoire jusqu'au Doctorat. Le but de cette intervention vise à une plus grande mobilité encore des travailleurs dans la Communauté européenne. Dans le même contexte on a l'initiative du nouveau programme Erasmus plus qui accorde une plus grande importance au stage « placement » pour des groupes plus larges de jeunes et pas seulement des étudiants.

5.5.5 Les interventions en faveur des migrants : Comme intervention concernant le groupe des immigrés on pourrait considérer l'application de l'employabilité. (Dimoulas, 2015, p.43)

5.5.5.1 L'intervention du Conseil des migrants a été relativement réussie et par ailleurs résiliente. Etant donné la prévalence de l'apprentissage de la langue, la participation au programme de formation professionnelle a été réellement faible. Il est aussi à noter que ce programme s'adressait à l'ensemble de la population étrangère et pas seulement aux immigrés mais aussi aux demandeurs d'asile, aux victimes de trafics et à d'autres personnes ne parlant pas grec. Le grand inconvénient de cette mesure étant qu'elle était destinée aux migrants enregistrés et titulaires d'un titre de séjour en règle. (Dimoulas, 2015, p.43)

5.5.5.2 Une autre intervention concerne la baisse des cotisations requises pour la retraite en vue du renouvellement du permis de séjour.

5.5.5.3 Une troisième intervention concerne la facilitation des procédures d'obtention d'un permis de séjour de 5 ans, afin de permettre le déplacement légal de la Grèce vers d'autres pays européens. Est encore attendu l'extension du permis de séjour de 2 à 3 ans.

5.5.5.4 Dans les nouveaux engagements pour les immigrés et leur participation à la vie locale, figurent les Conseils d'Intégration des (ΣΕΜ). Mais, d'après les enquêtes et les premières évaluations, leur intervention n'a pas été réellement efficace dans la majorité des cas des municipalités choisies pour y être mise en place. Les raisons de cette inefficacité sont conséquentes soit de l'absence de volonté politique et le manque de fonds pour fonctionner, soit du dénigrement des autorités locales envers ce qui pourrait prolonger et aggraver les problèmes des immigrés et de leur participation à la communauté locale. Les Conseils d'Intégration des Migrants ont eu un effet stigmatisant au lieu de fonctionner comme lien et initiative de la participation des immigrés à la vie des communautés locales. (Aggelaki, 2014, σ.151-164 et Dimoulas, 2015, p. 42). D'autre part, on note le flux net de migrants partant de la Grèce pour aller vers leur pays d'origine ou vers d'autres pays européens. Enfin, on constate que le chômage des migrants, principalement venus de pays asiatiques, les pousse vers la création de petites entreprises, salons de coiffure, petits ateliers de couture, magasins d'aliments de leur pays d'origine. Cette dernière tendance a été profitable aux vagues de migrants qui avaient une durée relative de séjour dans le pays et une certaine aisance économique.

Etant donné le contenu des interventions, on aurait pu s'attendre à la vulnérabilité généralisée de l'ensemble de la main d'œuvre. Or, on a pu observer la transition brutale d'un marché du travail mal défendu et faussé vers une précarité plus grande avec l'insécurité de l'emploi et la menace du chômage. Se pose la question du prototype du plein emploi et de la possibilité de la stabilité de l'emploi sous diverses formes de flexibilité, comme l'accroissement du travail temporaire, du travail à mi-temps, de la sous-traitance du travail, de la location de travailleurs et d'emplois à mi-temps. Toutes ces mesures commencent avec la crise et s'intensifient avec elle. La flexibilité du temps de travail se renforce accompagnée d'une tendance à la baisse des horaires.

Dans de telles conditions, chaque travailleur fait potentiellement partie des groupes sociaux fragiles. Le résultat de cette évolution est la détérioration de la condition de ces groupes considérés comme vulnérables à la période précédente. C'est-à-dire que ceux qui étaient déjà confrontés à des problèmes sociaux et à l'exclusion du marché du travail, souffrent d'autant plus. La récession et l'absence d'emploi conduit à l'exacerbation du chômage des jeunes. La suppression des filets de protection du marché de l'emploi met en danger les travailleurs d'âge avancé qui sont menacés de chômage. L'absence de mesures déterminées prive les personnes handicapées de toute perspective d'espoir d'intégration dans le marché de l'emploi. La flexibilité du travail et la montée du chômage intensifie le travail au noir des immigrés et favorise le retour à des zones sombres, même ceux qui avaient réussi à s'en sortir les années auparavant y replongent. Le chômage conduit à un déséquilibre de la parité homme-femme en ce qui concerne l'emploi. Tous ces changements aggravent la réadaptation des groupes sociaux fragiles préexistants et conduisent à l'apparition de nouveaux groupes fragilisés.

6. Conclusion : Les politiques résilientes pour les groupes fragiles et les conséquences principales sur leur intégration sociale et professionnelle

La crise n'a pas apporté de nouvelles tendances, au contraire, elle a accéléré des processus et des orientations qui étaient apparues à des périodes précédentes. Elle a amplifié durablement les problèmes du marché du travail grec, comme l'exclusion systématique des jeunes et des personnes handicapées, comme l'impossibilité de réintégration des travailleurs d'âge avancé qui perdent leur emploi. Les problèmes du travail non déclaré des immigrés sont plus aigus et se généralisent à l'ensemble de la population active. Cela conduit à des seuils inégaux d'emploi entre les femmes et les hommes. Fondamentalement, le résultat de tous ces bouleversements et interventions qui ont suivies, n'est pas l'intégration des groupes fragile à l'emploi, mais la généralisation de la fragilisation de l'ensemble des travailleurs. La crise se propage et sème l'insécurité dans l'ensemble de la population active, écrasant les droits du travail et les acquis sociaux de plusieurs décennies. On constate une transition brutale d'un

marché « dualiste » du travail faussement et mal protégé vers une flexibilité incontrôlée, sans filet de protection. Par ailleurs, les engagements au cours des dernières dix années, fondamentalement, se résument au sous-emploi.

Les principes des politiques actives d'emploi qui ont vu le jour lors de période de croissance sont toujours en vigueur dans une période où est évidente la nécessité de politiques interventionnistes dans la lutte contre la récession. Les nouvelles politiques vont dans le même sens que les précédentes, en mettant plus l'accent sur les différentes formes de formations, les stages pratiques, l'apprentissage, et sur diverses formes d'approche de l'employabilité des chômeurs, comme les services civiques. Ces politiques ne sont pas reliées à un quelque plan global qui renforcerait l'emploi. Au contraire, elles semblent résulter d'un projet de gestion autonome de la nouvelle réalité du travail.

Dans ces conditions, la situation des immigrés est particulièrement difficile. Ils sont sans aucun doute les premiers groupes de population sans titre de séjour. Au fond, tous sont descendus d'un cran de l'échelle où ils se trouvaient. Les immigrés légaux ont reculé dans des emplois non déclarés, quant à ceux qui n'avaient pas obtenu de droit de séjour, la plupart se trouvait sans emploi, avec une ou deux journées travaillées par mois, ou contraints de quitter la Grèce. Les plus affectés étant donc ceux qui avaient déjà été confrontés à des problèmes sociaux et à l'exclusion du marché de l'emploi. La suppression des protections du marché de l'emploi rend vulnérables aux menaces sociales en particulier, les jeunes de la deuxième génération de migrants, qui alors qu'ils ont accès à la citoyenneté grecque selon la loi 4332/15 conséquemment à leur scolarité grecque sont gravement atteints par le chômage. L'absence de mesures déterminantes bloque tout espoir d'intégration dans le marché du travail. Toutes ces issues sont en fait des impasses pour l'installation professionnelle de la catégorie fragilisée des immigrés et conduisent même à la formation de nouvelles fragilisations dans la société grecque.

Les politiques résilientes publiques, issues de nouvelles tendances sur le marché de l'emploi n'ont pas d'effet. Au contraire, elles accélèrent des orientations qui étaient caractéristiques de la période précédente. Elles induisent durablement l'amplification des difficultés du marché de l'emploi, comme l'exclusion systématique des immigrés, l'incapacité au rétablissement des emplois perdus, ainsi qu'à l'augmentation de la

discrimination sociale envers les personnes de seconde génération d'immigrés et la montée du racisme.

La présente enquête aboutit sur une conclusion fondamentale : les politiques « résilientes » de la Communauté européenne mises en avant avec la logique d'équilibre des effets néfastes de la crise économique, dans le cas de la Grèce, sont vaines et contredisent même la notion de résilience et des stratégies de survie. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de « politiques résilientes » alors qu'il y a des processus de « résilience ».

Et cela parce que les engagements politiques pris lors de cette période, principalement dans le domaine de l'emploi, ont radicalement mis à mal toute régulation et équilibre qui existaient auparavant. Dans l'environnement maladif de la crise économique avec des politiques qui l'aggravent, les groupes de populations fragilisés, surtout les immigrés, se doivent de survivre, loin des politiques de « résiliences » et à proximité d'organisations et de réseaux sociaux non officiels. Le concept de « résilience » contre la crise ne se nourrit pas des politiques « résilientes » que la Communauté européenne diffuse à ses membres. A l'opposé des pays développés du nord de l'Europe qui semblent suivre des politiques et des pratiques « résilientes », le cas de la Grèce est à court d'exemple valable de politiques et de pratiques « résilientes » qui aideraient sa population à rééquilibrer les dommages de la crise, à régulariser son marché du travail et sa cohésion sociale en général.

Bibliographie

Αγγελάκη Μ., 2014, «Συμβούλια Ένταξης των Μεταναστών: Διστακτικός Βηματισμός ή ένα (ακόμα) μετέωρο άλμα;», στο *Κοινωνική Συνοχή και Ανάπτυξη*, τ. 6, σελ.151-164

Bagavos Chr. 2008. «Ποσοτική διερεύνηση της συμμετοχής των ηλικιωμένων εργαζομένων στην απασχόληση στην Ελλάδα: Εξελίξεις και προοπτικές» [Quantitative exploration of the participation of elderly in employment] in **Dimoulas, C. et al.** 2008. «Αξιολόγηση της Ευρωπαϊκής Στρατηγικής για την Απασχόληση. Οι πολιτικές ενεργού γήρανσης και ένταξης των μεταναστών» [Evaluation of the European Employment Strategy in Greece: Employment policies for active ageing and Immigrants], Athens: Labour Institute of GSEE(INE/GSEE)

Chapple, K., & Lester, B. 2007. *Emerging Patterns of Regional Resilience*. UC Berkeley: Institute of Urban and Regional Development. Retrieved from: <http://escholarship.org/uc/item/9b7979mq>

Chapple, K., & Lester, B. 2010. The resilient regional labour market? The US case. *Cambridge Journal of Regions. Economy and Society*, 3, 85-104.

Dimoulas C., Kourachanis N., 2015, *In-dept analysis the implementation and development of policy innovations*, INPIRES, research, <http://www.inspires-research.eu/>

Dimoulas C., Kourachanis N., 2015, *Policy learning adoption and policy learning infrastructures*, INPIRES, research, <http://www.inspires-research.eu/>

Dimoulas, C. 2002. “Η ανεργία των νέων και τα προγράμματα κατάρτισης” [Youths’ unemployment and training programs], in E. Kikilias and M. Chletsos, *Το σύστημα κοινωνικής προστασίας: εμπειρίες, διαστάσεις και πολιτικές* [The social protection system against unemployment: Experiences, issues and policies]. Athens, Sakkoulas. pp.297-320.

Dimoulas, C. et al. 2008. «Αξιολόγηση της Ευρωπαϊκής Στρατηγικής για την Απασχόληση. Οι πολιτικές ενεργού γήρανσης και ένταξης των μεταναστών»

[Evaluation of the European Employment Strategy in Greece: Employment policies for active ageing and Immigrants], Athens: Labour Institute of GSEE(INE/GSEE)

Dimoulas, C.; Michalopoulou, C. 2008. *Ενεργητικές Πολιτικές Απασχόλησης* [Active labour market policies]. Athens, Labour Institute – General Confederation of Greek Workers.

Foundation for Economic and Industrial Research (IOBE). 2012. *Η έννοια της αδήλωτης εργασίας στην Ελλάδα* [Informal Employment in Greece]. Athens, Foundation of Economic and Industrial Research.

Holling, C.S. , 1973. Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1-23.

Holling, C. S. 1996. *Engineering Resilience Versus Ecological Resilience*. In Schulze, P. (Ed) *Engineering within Ecological Constraints* (pp. 31-44). Washington, D.C.: National Academy Press.

Labour Institute of General Confederation of Greek Workers (INE–GSEE). 2013. *Ελληνική Οικονομία και Απασχόληση: Ετήσια Έκθεση 2013* [Greek Economy and Employment: Annual report, 2013]. Athens, Labour Institute – General Confederation of Greek Workers.

Kouzis, J. et al. 2012. *Εργασιακές σχέσεις, αφερεγγυότητα επιχειρήσεων και απειλή ανεργίας κατά την περίοδο της ύφεσης και κρίσης* [Labour relations, insolvent firms and risk of unemployment in the period of recession and crisis] (Tetradia, No. 36). Athens, Labour Institute – General Confederation of Greek Workers (INE/GSEE).

Matsaganis, M. 2012. “Social policy in hard times: The case of Greece”, *Critical social policy Vol. 32 no 3 2012*

Greek Employment Organization (OAED). 2013. Monthly and Annual Reports on Unemployment, Statistics "http://www.oaed.gr/index.php?option=com_content&view=article&id=173&Itemid=458&lang=el

Martin-Breen, P., & Anderies, J. 2011. *Resilience: A Literature Review*. The Rockefeller foundation.

Martin, R. 2011. Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks. *Journal of Economic Geography*, 1-32.

OECD. 2013. *Greece: Reform of social welfare programmes* (OECD Public governance reviews). Paris, Organisation for Economic Co-operation and Development.

OECD. 2012a. *Better Skills Better Jobs Better Lives. A Strategic Approach to Skills Policies*. Paris: OECD.

OECD. 2012b. *What Makes Labour Markets Resilient During Recessions?*”, in OECD Employment Outlook 2012, Paris: OECD. Retrieved from: http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2012-3-en

Papadopoulou D., Dimoulas C., 2016, Guide of best practices of resilient policies, INPIRES research, <http://www.inspires-research.eu/>

Papadopoulou D., Dimoulas C., Symeonaki M., 2014, Innovative Social and Employment Policies for Inclusive and Resilient Labour Markets in Europe, INSPIRES, under responsibility Despoina Papadopoulou, Inspires research, <http://www.inspires-research.eu/>

Papadopoulou D. 2008. « Τελική Έκθεση για την Αξιολόγηση των μεταναστευτικών πολιτικών» [Final report on the evaluation of migration policies] in **Dimoulas, C. et al.** 2008. «Αξιολόγηση της Ευρωπαϊκής Στρατηγικής για την Απασχόληση. Οι πολιτικές ενεργού γήρανσης και ένταξης των μεταναστών» [Evaluation of the European Employment Strategy in Greece: Employment policies for active ageing and Immigrants], Athens: Labour Institute of GSEE(INE/GSEE)

Petmesidou, M.; Guillén, A. 2008. “‘Southern style’ national health services? Recent reforms and trends in Spain and Greece”, in *Social Policy and Administration*, Vol. 42, No. 2.

Schwander, H.; Häusermann, S. 2013. “[Who is in and who is out? A risk-based conceptualization of insiders and outsiders](#)”, in *Journal of European Social Policy*, Vol. 23, No. 3.

Schmid, G., O’Reilly, J., Schömann, Kl. 1996. *International Handbook of Labour Market Policy and Evaluation*, USA: Edward Elgar.

